

# LES ATELIERS DE L'ÉTHIQUE

VOLUME 4 NUMÉRO 1  
PRINTEMPS/SPRING 2009

LA REVUE DU CREUM



CENTRE DE RECHERCHE EN ÉTHIQUE  
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

UNE REVUE MULTI-  
DISCIPLINAIRE SUR LES  
ENJEUX NORMATIFS DES  
POLITIQUES PUBLIQUES ET  
DES PRATIQUES SOCIALES.

2

VOLUME 4 NUMÉRO 1  
PRINTEMPS/SPRING 2009

A MULTIDISCIPLINARY  
JOURNAL ON THE  
NORMATIVE CHALLENGES  
OF PUBLIC POLICIES  
AND SOCIAL PRACTICES.

ISSN 1718-9977

#### COMITÉ ÉDITORIAL/EDITORIAL COMMITTEE

Direction : Daniel Marc Weinstock

Coordination : Martin Blanchard, CRÉUM (martin.blanchard@umontreal.ca)

Charles Blattberg, CRÉUM

Rabah Bousbaci, CRÉUM

Ryoa Chung, CRÉUM

Peter Dietsch, CRÉUM

Francis Dupuis-Déri, Université du Québec à Montréal

Geneviève Fuji Johnson, Simon Fraser University

Axel Gosseries, Université de Louvain-la-Neuve

Béatrice Godard, CRÉUM

Joseph Heath, Université de Toronto

Mira Johri, CRÉUM

Julie Lavigne, Université du Québec à Montréal

Robert Leckey, Université McGill

Christian Nadeau, CRÉUM

Wayne Norman, CRÉUM

Christine Tappolet, CRÉUM

Luc Tremblay, CRÉUM

Daniel Marc Weinstock, CRÉUM

Bryn Williams-Jones, CRÉUM

#### NOTE AUX AUTEURS

Un article doit compter de 10 à 20 pages environ, simple interligne (Times New Roman 12). Les notes doivent être placées en fin de texte. L'article doit inclure un résumé d'au plus 200 mots en français et en anglais. Les articles seront évalués de manière anonyme par deux pairs du comité éditorial.

Les consignes aux auteurs se retrouvent sur le site de la revue ([www.creum.umontreal.ca/ateliers](http://www.creum.umontreal.ca/ateliers)). Tout article ne s'y conformant pas sera automatiquement refusé.

#### GUIDELINES FOR AUTHORS

Papers should be between 10 and 20 pages, single spaced (Times New Roman 12). Notes should be placed at the end of the text. An abstract in English and French of no more than 200 words must be inserted at the beginning of the text. Articles are anonymously peer-reviewed by members of the editorial committee.

Instructions to authors are available on the journal website ([www.creum.umontreal.ca/ateliers](http://www.creum.umontreal.ca/ateliers)). Papers not following these will be automatically rejected.



Vous êtes libres de reproduire, distribuer et communiquer les textes de cette revue au public selon les conditions suivantes :

- Vous devez citer le nom de l'auteur et de la revue
- Vous ne pouvez pas utiliser les textes à des fins commerciales
- Vous ne pouvez pas modifier, transformer ou adapter les textes

Pour tous les détails, veuillez vous référer à l'adresse suivante :  
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/legalcode>

You are free to copy and distribute all texts of this journal under the following conditions:

- You must cite the author of the text and the name of the journal
- You may not use this work for commercial purposes
- You may not alter, transform, or build upon this work

For all details please refer to the following address:  
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/legalcode>

## INTRODUCTION

DOSSIER DIRIGÉ PAR  
**CÉLINE NÈGRE**  
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Les enjeux de la mise en oeuvre de la Convention sur la diversité biologique:  
Conserver, exploiter, partager

Le colloque international organisé par le Centre de Développement de la Recherche Internationale en Environnement (CEDRIE) au Jardin Botanique de Montréal les 17 et 18 mai 2007, intitulé *Les enjeux de la mise en oeuvre de la Convention sur la diversité biologique: Conserver, exploiter, partager*, avait pour but de dresser le bilan de la mise en oeuvre de la Convention sur la diversité biologique, trois ans avant l'objectif de réduction sensible de la perte de biodiversité fixé à l'an 2010. L'enjeu principal visait à déterminer les moyens d'appréhender dans leur diversité les ressources génétiques de la nature à l'échelle mondiale. Une question qui revenait sans cesse était : comment évaluer la biodiversité ? Les critères économiques sont certes nécessaires mais demeurent limités. Que la perspective soit anthropocentrique ou non, les multiples disciplines amenées à poser un regard sur la biodiversité conduisent à la même réflexion : la conservation, l'exploitation et le partage de la biodiversité ne seront viables qu'en intégrant à part entière les aspects fondamentalement éthiques que soulèvent ces questions.

Les articles suivants constituent la première partie des actes du colloque et intègrent les données disponibles jusqu'en mars 2009. Les réflexions des conférenciers présentées lors du colloque apportent ainsi des éléments de réponse à ce premier axe de réflexion.

La deuxième partie des actes du colloque paraîtra dans le numéro d'automne 2009 des Ateliers de l'éthique.

Le CEDRIE tient à remercier très chaleureusement l'ensemble des commanditaires du colloque : Les ministères des Relations internationales et des Transports du Québec, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, le CRSH, Hydro-Québec, la Chaire en éthique des affaires de l'Université de Montréal, le Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal (CRÉUM), le Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CÉRIUM), le Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal (CRDP), la Chaire de recherche du Canada en ethnoécologie et conservation de la biodiversité de l'Université de Montréal, ainsi que la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

Le CEDRIE remercie très sincèrement le Jardin botanique de Montréal pour son remarquable accueil.

Le CEDRIE remercie également tout particulièrement le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique pour sa collaboration scientifique du plus haut niveau. Que Monsieur Ahmed Djoghlaïf, Secrétaire exécutif de la Convention, reçoive nos remerciements les plus chaleureux.

Les organisatrices du colloque,

Evelyne Dufault  
ex coordinatrice du CEDRIE

Céline Nègre  
ex responsable du développement du CEDRIE